	ACADEMIE de			
1. TRAVAUX PREPARATOIRES DU MOUVEMENT DES MAITRES CONTRACTUELS				
1.1 Déclaration des emplois				
Elles sont réalisées par	la CAE seule			
Inscrire "1" dans la case correspondante	le rectorat seul			
	la CAE et le rectorat conjointement			
	la CAE et le rectorat séquentiel			
1.2 Réception des candidatures				
Les destinataires des demandes (par informatique ou papier) d'inscription au mouvement sont	les chefs d'établissement			
Inscrire "1" dans la case correspondante	la CAE			
	le rectorat			
	les chefs d'établissement et la CAE			
	les chefs d'établissement et le rectorat			
	la CAE et le rectorat			
	les chefs d'établissement, la CAE et le rectorat			
1.3 La Commission Académique de l'Emploi a-t-elle les moyens de vérifier, en cas de besoin, l'ancienneté des maîtres conformément à l'Accord ?	*Inscrire "1" si réponse OUI, "0" si réponse NON*			
Si non, pourquoi ?				
1.4 Nombre de demandes de mutation pour impératifs familiaux rejetées faute de justificatifs ?				
Que proposez-vous pour améliorer ce point de fonctionnement du mouvement ?				
1.5 Ensembles scolaires				
La liste des ensembles scolaires a-t-elle été établie par la CAE conformément à l'article 2.2.1.1 de l'accord ?	*Inscrire "1" si réponse OUI, "0" si réponse NON / Si OUI joindre, à ce bilan, la liste des ensembles scolaires*			
Cette liste a -t-elle bien été transmise au rectorat ?	*Inscrire "1" si réponse OUI, "0" si réponse NON*			
Les ensembles scolaires sont-ils bien pris en compte par le rectorat ?	*Inscrire "1" si réponse OUI, "0" si réponse NON*			
1.6 Existe-t-il sur le territoire de la CAE des établissements ne relevant pas de l'Enseignement catholique mais ayant adhéré à l'Accord ?	*Inscrire "1" si réponse OUI, "0" si réponse NON / Si OUI joindre, à ce bilan, la liste des établissements ayant adhéré à l'accord*			
1.7 Par quels moyens le bureau de la CAE rend-il compte de ces décisions à la CAE ?				
1.8 Les candidats au mouvement doivent-ils s'acquitter du frais de dossier	*Inscrire "1" si réponse OUI, "0" si réponse NON*			
Si oui, combien ?				
Les maîtres en perte horaire en sont-ils dispensés ?	*Inscrire "1" si réponse OUI, "0" si réponse NON*			
2. BILAN QUANTITATIF DU MOUVEMENT				
2.1 Nomination des maîtres contractuels ou agréés au 31 août 2024	Catégorie des demandes	Nb de demandes codifiées	Nb de maîtres ayant réellement	Nb de demandes satisfaites
	A1			
	A2 parties de contrat			
	A2 sans parties de contrat			
	A3			
	A4			
	A5			
	B1			
	B2			
	B3			
	B4			
	C1			
	C2			
	C3			
	C4			
	D1			
	D2			
	D3			
	E1			
	E2			
	E3			
	Maîtres issus de l'enseignement agricole			
Nombre de maîtres A2 dont la situation n'a pu être réglée de façon satisfaisante et à qui la CAE a accordé la priorité A1 pour le mouvement prochain (2024/2025)				
Nomination des maîtres du premier degré ayant obtenu un changement d'échelle leur permettant d'enseigner au second degré	Nombre de maîtres ayant obtenu leur nomination (codification B) par la commission au titre du mouvement 2024			
2.2 Nomination des maîtres en période probatoire au 31 août 2024				
Catégorie des demandes				
A1	Nombre de demandes			
	Nombre de demandes			
	Nb régulies par nomination sur un emploi vacant complet			
	Nb régulies par nomination sur un emploi vacant incomplet			
	Nb régulies par nomination sur un emploi prédégé complet			
	Incomplet			
A2	Nombre de demandes			
	Nb régulies par nomination sur un emploi vacant complet			
	Nb régulies par nomination sur un emploi vacant incomplet			
	Nb régulies par nomination sur un emploi prédégé complet			
	Incomplet			
A3	Nombre de demandes			
	Nb régulies par nomination sur un emploi vacant complet			
	Nb régulies par nomination sur un emploi vacant incomplet			
	Nb régulies par nomination sur un emploi prédégé complet			
	Incomplet			
A4	Nombre de demandes			
	Nb régulies par nomination sur un emploi vacant complet			
	Nb régulies par nomination sur un emploi vacant incomplet			
	Nb régulies par nomination sur un emploi prédégé complet			
	Incomplet			
A5	Nombre de demandes			
	Nb régulies par nomination sur un emploi vacant complet			
	Nb régulies par nomination sur un emploi vacant incomplet			
	Nb régulies par nomination sur un emploi prédégé complet			
	Incomplet			
Avez-vous rencontré des difficultés pour nommer les lauréats des concours externes 2024 en appliquant la procédure de réservation des emplois prévue à l'article 5.1.4 de l'Accord ?	*Inscrire "1" si réponse OUI, "0" si réponse NON*			
Si non pourquoi ?				
2.3 Suivi de la situation des maîtres en période probatoire au 31 août 2024				
Au 31 août 2024, combien de maîtres, en contrat provisoire, ayant l'année 2023-2024 sont-ils	En prolongation de stage			
	En renouvellement de stage			
	En prorogation de stage			
	Démissions			
	Licenciés			
2.4 Nomination des maîtres délégués ?	*Inscrire "1" si réponse OUI, "0" si réponse NON*			
Nombre de maîtres suppléants en CDI (codifiés FA) pour lesquels la CAE a fait une proposition				
Nombre des autres maîtres suppléants (codifiés FS) pour lesquels la CAE a fait une proposition				
2.5 Avez-vous connaissance de refus formulés par les chefs d'établissement de recevoir des candidats proposés par la CAE ?	*Inscrire "1" si réponse OUI, "0" si réponse NON*			
Si oui combien ?				
2.6 Refus des propositions de la CAE par les chefs d'établissement				
Nombre total de refus de proposition				
Dont nombre de refus acceptés par la CAE				
Dont nombre de refus rejetés par la CAE				
CAE				
Nombre de décisions de nouvelle proposition par la CAE				
Nombre de maintiens du refus du chef d'établissement après nouvelle proposition par la CAE				
Nombre d'acceptations par le chef d'établissement après nouvelle proposition par la CAE				
Nombre de nouveaux refus du chef d'établissement après nouvelle proposition par la CAE				
Nombre d'acceptations du chef d'établissement après nouvelle proposition par la CAE				
Nombre de saisines de la tutelle après refus persistant				
La CAE est-elle informée des motivations des refus	*Inscrire "1" si réponse OUI, "0" si réponse NON*			
2.7 Postes à exigences particulières				
Par quel moyen est déclarée l'exigence particulière de ces emplois ?				
Nombre d'emplois à exigences particulières (postes à profil) déclarés en début de mouvement	Type de services	Nb emplois déclarés		
	Classes préparatoires et grandes écoles			
	Sections internationales			
	Enseignement bilingue			
	BTS			
	Arts appliqués – Théâtre - Cinéma			
	PLP requérant des compétences particulières			
	DDFPT (Chefs de travaux)			
	Autres (préciser ...)			
3. BILAN QUALITATIF DU MOUVEMENT				
3.1 Notre accord (ou le travail de la CAE) a-t-il été pris en compte par le rectorat	Totalement			
Inscrire "1" dans la case correspondante	Partiellement			
	Pas du tout			
Dans l'hypothèse d'un non respect, quels ont été les points d'achoppement ?				
3.2 Les agrégats				
Ont-ils été constitués avec l'accord préalable des chefs d'établissement ?	*Inscrire "1" si réponse OUI, "0" si réponse NON*			
Des services ont-ils pu être « désagrégés » pour répondre aux besoins ?	*Inscrire "1" si réponse OUI, "0" si réponse NON*			
Commentaires éventuels				
3.3 Déclaration des heures vacantes				
En cas de nécessité, la Commission Académique de l'Emploi a-t-elle les moyens de vérifier toutes les heures disponibles (TRM, informations données par les chefs d'établissement, ...) ?	*Inscrire "1" si réponse OUI, "0" si réponse NON*			
En cas de variation de la quotité horaire déclarée sur chaque poste, la CAE demande-t-elle la justification de la variation ?	*Inscrire "1" si réponse OUI, "0" si réponse NON*			
3.4 Utilisation des HSA				
La CAE a-t-elle connaissance des HSA "accrochées" à un emploi lorsque la quotité horaire proposée est inférieure à un plein temps ?	*Inscrire "1" si réponse OUI, "0" si réponse NON*			
Avez-vous rencontré des difficultés particulières ?	*Inscrire "1" si réponse OUI, "0" si réponse NON*			
Si oui, lesquelles				
3.5 Saisines de la CAE	*Lorsque plusieurs saisines ont donné lieu à des décisions identiques, vous pouvez les regrouper en indiquant leur nombre*	Motifs de saisine	Décisions de la CAE	
Nombre total de saisines de la CAE				
4. AUTRES POINTS A SIGNALER				
4.1 Remboursement des frais de déplacement	*Inscrire "1" si réponse OUI, "0" si réponse NON*			
Les frais de déplacement sont ils remboursés ?	*Nom de l'organisme qui assure le remboursement*			
Par quel organisme ?				
5. EVALUATION DU MOUVEMENT PAR RAPPORT AU MOUVEMENT PRECEDENT				
Quels points d'amélioration avez-vous constaté ?				
6. PREPARATION DU PROCHAIN MOUVEMENT				
Quels points d'amélioration avez-vous décidé de mettre en œuvre dans votre CAE ?				
Joyeux joindre à ce bilan, les documents suivants :	Le procès-verbal d'adoption du bilan			
	Le règlement intérieur de votre commission			

CN 024.973a